

Élections municipales 2017

Réponses de l'Équipe Laroche 27 octobre 2017

Chère et cher membre de l'APLA.

Vous trouverez plus bas nos réponses afin de vous communiquer notre position et nos engagements sur les enjeux qui sont au cœur de vos préoccupations.

1- Camp Bruchési

Le dossier du camp Bruchési revient dans l'actualité de manière cyclique et les rumeurs refont surface.

A) Pouvez-vous vous engager par écrit à ne pas modifier le zonage du terrain du camp Bruchési pour toute la durée de votre mandat? Sinon, expliquez-nous votre position.

Nous tenons fermement à la vocation du camp Brushési pour le bien des enfants d'ici et d'ailleurs. Comme depuis le début de notre mandat, nous ferons tout en ce qui est entre notre pouvoir pour préserver ce joyau hippolytois. Aussi, une nouvelle action citoyenne a vu le jour dernièrement et nous soutenons activement leurs démarches.

Selon la loi municipale, le changement de zonage ne peut avoir lieu sans l'accord du voisinage immédiat lors d'un référendum sectoriel qui doit être validé par le conseil municipal. Tant que nous serons au pouvoir, le camp Brushési gardera sa vocation de camp. Nous nous en engageons formellement.

2- Accès au lac, réglementation et sécurité nautique

A) Vous engagez-vous à créer des zones spécifiques pour la pratique de certaines activités nautiques telles le surf et le wake?

Nous travaillons actuellement avec l'administration de la municipalité à la mise en place d'un amendement au règlement de la protection de l'environnement afin de contraindre la pratique du wakesurf à plus de 300 mètres des berges. Un règlement similaire existe dans quelques villes au Québec et nous sommes à colliger l'information pour nous assurer que notre règlement sera à l'épreuve de poursuites qui risqueraient de l'annuler.

B) Vous engagez-vous à réglementer la dimension des embarcations, c'est-à-dire une longueur et un volume de ballast maximal?

Puisqu'il semble y avoir une escalade entre les fabricants de bateaux à savoir qui construira le plus gros, nous profiterons aussi de l'occasion pour limiter la longueur et le volume des ballasts des bateaux. N'ayez crainte, nous tiendrons compte des caractéristiques maximales disponibles sur le marché en 2017.

C) Vous engagez-vous à réglementer d'une façon efficace le bruit provenant des embarcations?

Le bruit sur les voies navigables est un irritant qui nous a été communiqué à de nombreuses reprises. Vous pouvez écouter la musique aussi fort que vous le voulez dans votre voiture, mais il est interdit d'installer des haut-parleurs à l'extérieur de votre véhicule pour indisposer les voisins. Alors pourquoi est-ce permis sur l'eau ?

Encore une fois, un projet de loi est déjà sur la table de l'administration municipale. Les trois règlements (zone pour le wake, taille des embarcations et bruit), devraient être applicables dès le printemps 2018.

D) L'instauration de la patrouille nautique municipale a posé certains défis tant en ce qui concerne la formation de ses membres, les directives d'intervention qu'en ce qui concerne les heures de patrouille. Quelles sont vos pistes de solution pour que la patrouille nautique soit en mesure de faire respecter la réglementation sur la descente municipale, l'enregistrement des embarcations et la réglementation sur le bruit en tout temps?

Cette année, la patrouille nautique a été donnée à forfait à une firme externe. Selon la régie municipale, nous avons octroyé le contrat au plus bas soumissionnaire conforme. Le service offert était largement en-dessous de nos attentes, nous l'admettons. Dès la mi-juillet, la firme a cessé son service sur nos plans d'eau. Nous n'avons jamais reçu de rapport d'activité conforme ni même de facture. Un sévère bilan a été réalisé et voici ce que nous prévoyons faire pour remédier à la situation.

- Bonifier les critères de sélection de la prochaine firme
- Détailler davantage le rôle du Chef de pompier en ce qui a trait à la gestion de la patrouille nautique
- Améliorer le programme de formation
- Améliorer les rapports d'activités (contenu et ponctualité)

De plus, notre nouveau candidat Patrice Goyer, pompier de profession, chapeautera le service d'incendies. Il a grandement à cœur la sécurité publique. Bruno Allard, propriétaire d'une firme de formation, s'assurera quant à lui de la qualité du programme de formation et des suivis. Tous deux feront tout ce qui est en leur pouvoir pour améliorer la qualité de ce service.

3- Environnement

Le slogan de la ville est maintenant "Belle naturelle", sa principale richesse est la qualité de l'environnement et des lacs qui la composent. Pourtant, une seule personne est dédiée à l'ensemble des dossiers environnementaux au sein du personnel municipal.

A) Quels efforts, moyens et ressources comptez-vous octroyer à l'environnement ?

Nous proposons la mise en place d'une brigade verte. Une équipe d'étudiants au sein de programmes en environnement réaliserons un stage pour l'été afin d'être les acteurs du changement sur le terrain. Ceux-ci pourront:

- informer les citoyens des règlements environnementaux,
- caractériser les bandes riveraines, les milieux humides ou autres éléments naturels sensibles,
- participer aux différents projets pilotes,
- animer les kiosques lors des événements, etc.

La directrice de l'environnement et son assistante pourront se concentrer sur la planification, la gestion et le suivi des dossiers. Ces renforts ajoutent plusieurs bras, yeux et bouches sur le terrain pour exécuter les projets.

B) Pourriez-vous vous engager à faire un suivi sur les sites où la qualité de l'eau a reçu la cote C et non seulement les sites cotés D?

Oui, avec l'aide de notre brigade verte c'est une demande qu'il sera facile d'accommoder.

C) Comment comptez-vous faire le suivi sur les dossiers d'infraction aux règles environnementales?

L'approche actuelle est très efficace et fait ses preuves. Principalement portée par les inspecteurs municipaux, elle consiste à appliquer des mesures coercitives lorsque les modifications ne sont pas apportées. À noter que cette année fut un peu exceptionnelle. Notre inspectrice principale est présentement en congé de maternité et son remplaçant a accepté un emploi permanent ailleurs au cours de l'été. Le suivi des dossiers en a un peu souffert. La brigade verte pourra soutenir aussi cette tâche au courant de l'été.

De plus, en tant que conseil, nous travaillerons avec la direction générale de la municipalité pour veiller à ce que les mouvements de personnel soient planifiés le mieux possible de manière à maintenir un suivi étroit de tous les dossiers.

D) Avez-vous des projets de réglementation concernant les aménagements paysagers, coupe d'arbre, l'élagage, le transport de la terre et autre concernant la protection de l'environnement?

Nous travaillons constamment à améliorer notre réglementation afin de protéger l'environnement. Ceux-ci sont mis à jour sur une base régulière. Nous encourageons nos équipes à participer aux formations et séminaires disponibles pour demeurer à l'affût des nouvelles tendances et menaces. De plus, plusieurs problèmes nous sont soulevés par nos associations de protection de l'environnement, telle la vôtre. Il faut cependant respecter la capacité à changer de nos citoyens et éviter de tomber dans l'excès.

En conclusion

La grande majorité de vos préoccupations sont des dossiers assez complexes que nous maîtrisons bien. Nous avons investi les temps nécessaires pour définir la problématique réelle et analyser ce qui est fait ailleurs. Nous avons un plan en main et nous sommes à le réaliser.

L'équipe Bruno Laroche croit sincèrement au travail exceptionnel effectué par les associations comme l'APLA et la grande richesse de ce partenariat. Afin de maintenir et soutenir la qualité de votre travail, nous avons mis en place un fonds vert qui permet de financer le travail de recherche, la préparation d'études, de projets ou toute autre activité intimement liée à la protection de l'environnement. Annuellement, 100 000\$ sont disponibles au service de l'environnement à raison d'un maximum de 25 000\$ par association.

Au plaisir de continuer à travailler avec votre association en toute convivialité,

L'équipe Bruno Laroche